



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SUBMISSION À :**  
Agence Parcs Canada, Module de réception des  
soumissions  
Services nationaux de passation de marchés  
220, 4<sup>e</sup> Avenue S.-E., bureau 720  
Calgary (Alb.) T2G 4X3  
**Télécopieur : 1-866-246-6893**

**REVISION 001 TO A  
REQUEST FOR QUOTATION**

**RÉVISION 001 À UNE  
DEMANDE DE PRIX**

The referenced document is hereby revised;  
unless otherwise indicated, all other terms and  
conditions of the bid remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de la  
soumission demeurent les mêmes.

**Issuing Office - Bureau de distribution :**  
Agence Parcs Canada  
Services nationaux de passation de marchés  
220, 4<sup>e</sup> Avenue S.-E., bureau 720  
Calgary (Alb.) T2G 4X3

<b>Title – Sujet :</b> Élimination des déblais d'Upscheek Tashee – Réserve de parc national du Canada Pacific Rim	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation :</b> 5P420-19-0233/A	<b>Date :</b> 23 septembre 2019
<b>Amendment No. – N° de la modification :</b> 001	
<b>Client Reference No. – N° de référence du client :</b> S.O.	
<b>GETS Reference No. – N° de référence du SEAOG :</b> PW-19-00887067	

<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin :</b> <b>At – à : 14 h</b> <b>On – le : 8 octobre 2019</b>	<b>Time Zone – Fuseau horaire :</b>  <b>HAR</b>
--	---

<b>F.O.B. - F.A.B. :</b> <b>Plant – Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other – Autre : <input type="checkbox"/></b>	
<b>Address Enquiries to - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Andrea McGraw-Alcock  <a href="mailto:Andrea.mcgraw-alcock@canada.ca">Andrea.mcgraw-alcock@canada.ca</a>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone :</b> 587-436-5908	<b>Fax No. -N° de télécopieur :</b> 1-866-246-6893
<b>Destination of Goods, Services, and Construction – Destination des biens, services, et construction :</b> Réserve de parc national du Canada Pacific Rim	

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER – À REMPLIR PAR LE  
SOUSSIONNAIRE**

<b>Vendor/ Firm Name – Nom du fournisseur ou de l'entrepreneur :</b>	
<b>Address – Adresse :</b>	
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b>	<b>Fax No. – N° de télécopieur :</b>
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur ou de l'entrepreneur :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

## Modification 001

Cette modification vise à fournir des réponses aux questions des soumissionnaires.

- Q1.** Les documents indiquent que seuls les déblais doivent être éliminés, mais le résumé de l'étendue des travaux mentionne aussi des broussailles. Pouvez-vous préciser que cet appel d'offres vise précisément l'élimination de déblais et qu'il ne porte en rien sur l'élimination de broussailles, d'arbres ou de souches?
- R1.** Les déblais visés sont des sols constitués d'un mélange de matériaux qui ne peuvent être réutilisés. Ils peuvent inclure du remblai, de la terre végétale ou des débris ligneux, mais Parcs Canada tentera de limiter la quantité de souches. La taille des broussailles comprises dans les déblais ne devrait pas dépasser un diamètre de 50 mm à 100 m.
- Q2.** Pouvez-vous indiquer le type de déblais à éliminer? Est-ce de la terre végétale et des morts-terrains? Est-ce granulaire? Est-ce de l'argile? S'il s'agit d'un mélange, pouvez-vous indiquer les volumes de chaque type prévu?
- R2.** Le matériau est un sol essentiellement minéral composé de 30 % d'argile, de 40 % de limon et de 30 % de sable.
- Q3.** Avez-vous fait faire une étude géotechnique du matériau? Le cas échéant, pouvez-vous fournir la documentation?
- R3.** Des matériaux ont été trouvés dans plusieurs trous de forage, et les descriptions fournies ci-dessus sont une moyenne pour le site de la source, qui est situé sur une distance de 25 à 30 km et qui est semblable sur le plan géographique.
- Q4.** Selon les documents d'appel d'offres, aucune matière contaminée n'est éliminée. Comment le maître de l'ouvrage indemniserait-il et exonérerait-il le propriétaire du site d'élimination de toute matière contaminée qui y pénètre?
- R4.** Le matériau est retiré de terres principalement boisées et des sites archéologiques ont été désignés à des fins de surveillance. Un surveillant de l'environnement sera aussi sur place. Il avertira Parcs Canada si une contamination est décelée.
- Q5.** Prévoyez-vous l'élimination de matériaux archéologiques? Le propriétaire a-t-il prévu une procédure de surveillance à cet égard?
- R5.** Les matériaux archéologiques ne doivent pas être enlevés du site. Il y a un surveillant archéologique pour le projet.
- Q6.** Quels sont les volumes quotidiens prévus de matériaux à éliminer?
- R6.** Les volumes varieront et dépendront de l'horaire et de l'aire de travail de l'entrepreneur en construction. Des efforts seront déployés pour informer l'entrepreneur responsable des déblais de l'horaire quotidien et de l'horaire aux deux semaines afin d'estimer les volumes prévus.
- Q7.** Quel préavis l'entrepreneur responsable des sentiers donnera-t-il que des camions se dirigent vers le lieu d'élimination? Quels sont les chargements quotidiens prévus?
- R7.** Veuillez vous reporter à la réponse R6 ci-dessus. Les chargements quotidiens peuvent varier de 0 à 35.
- Q8.** À quelle heure de la journée le site d'élimination devrait-il être accessible?
- R8.** L'entrepreneur en construction travaille du coucher au lever du soleil, sept jours sur sept, y compris les fins de semaine de jours fériés.
- Q9.** Y a-t-il une garantie quant aux volumes totaux ou quotidiens minimaux qui devraient être transportés?
- R9.** Non.

**Solicitation No. - N° de l'invitation :**  
5P420-19-0233/A

**Amd. No. - N° de la modif. :**  
001

**Contracting Authority - Autorité contractante :**  
Andrea McGraw-Alcock

**Client Ref. No. - N° de réf. du client :**  
PW-19-00887067

**Title – Titre :**  
Élimination des déblais d'Upscheek Tashee – Réserve de parc national du Canada Pacific Rim

---

- Q10.** Quel est le représentant du propriétaire qui acceptera et approuvera les bordereaux de transport et le volume de matériaux? Sera-t-il sur place, ou faudra-t-il envoyer les volumes et les comptes de chargement à un bureau chaque jour?
- R10.** Les chargements feront l'objet d'un contrôle et d'un suivi par Parcs Canada à mesure qu'ils quitteront le chantier. Le représentant de Parcs Canada sera désigné au moment de l'attribution du contrat et n'approuvera pas les bordereaux de transport. Les comptes de chargement de l'entrepreneur responsable des déblais doivent être envoyés au représentant de Parcs Canada chaque semaine.
- Q11.** Quelles sont les exigences de retenue pour ce contrat? Des retenues s'appliqueront-elles?
- R11.** Aucune retenue ne s'applique à ce contrat.

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**